

COMITÉ DE TOPONYMIE5^e séance — 23 juin 2025 — 13 h 01 à 13h30

Séance extraordinaire

Visioconférence

PRÉSENCES :**Membres**

Gilles Chagnon, président et conseiller municipal — District de Lucerne (No 2)

Isabelle N. Miron, vice-présidente et conseillère municipale — District de L'Orée-du-Parc (No 9)

Johanne Légaré, citoyenne

Laurent Robillard-Cardinal, citoyen

Pierre-Luc Gagné, citoyen

Secrétaire

Séléna Beaumont-Demers — cheffe de service comités et commissions — Direction exécutive

Ressources internes

Sonia Blouin, directrice — Service des arts, de la culture et des lettres (SACL)

Julie Lacroix, cheffe de service — Animation et Diffusion culturelle — SACL

Nathalie Barbe, agente culturelle en patrimoine — SACL

Josée Marcil - coordonnatrice aux comités et commissions — Direction exécutive

Autres personnes présentes

Patrick Foucault- Radio-Canada

Éliane Poirier-Boucher, conseillère politique - Cabinet de la mairie

Absence

Michel Noreau, membre citoyen

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidence constate le quorum et ouvre la séance publique à 13 h 01.

2. Adoption de l'ordre du jour*Il est proposé par Pierre-Luc Gagné**Appuyé par Johanne Légaré**Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.**Adoptée***3. Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucun membre ne déclare de conflit d'intérêts en lien avec les sujets inscrits à l'ordre du jour.

4. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance publique du 26 mai 2025

Validé par courriel, le procès-verbal de la séance publique du 26 mai 2025 est déposé.

Aucun suivi n'est à faire en ce qui concerne les sujets abordés.

5. Période de questions du public

Aucune question n'est adressée au comité de toponymie.

Le président suggère l'ouverture de la séance à huis clos.

Il est proposé par Pierre-Luc Gagné

Appuyé par Isabelle N. Miron

Et résolu que ce Comité ouvre la séance à huis clos à 13 h 04.

Adoptée

Une période de délibérations à huis clos a lieu.

Il est proposé par Johanne Légaré

Appuyé par Isabelle N. Miron

Et résolu de lever la séance à huis clos et de revenir à la séance publique en cours à 13h26.

Adoptée

6. Décisions relatives aux délibérations de la séance à huis clos

a) Gilles Provost

Recommandation

CT-2025-10

Il est résolu unanimement que le Comité de toponymie recommande de nommer en l'honneur de Gilles Provost la salle de spectacle du Théâtre de l'Île.

Proposé par Isabelle N. Miron

Appuyé par Johanne Légaré

Adoptée

b) Louise Boudrias

Recommandation

CT-2025-11

Il est résolu unanimement que le Comité de toponymie recommande d'abroger la recommandation du Comité de toponymie CT-2024-09, du 7 octobre 2024, visant à renommer le « parc Laurent-Groulx », « parc Louise-Boudrias ».

Proposé par Johanne Légaré

Appuyé par Pierre-Luc Gagné

Adoptée

Recommandation

CT-2025-12

Il est résolu unanimement que le Comité de toponymie recommande de remplacer le nom du « parc de la Guadeloupe » par « parc Louise-Boudrias ».

Proposé par Johanne Légaré

Appuyé par Isabelle N. Miron

Adoptée

7. Varia

Aucun sujet n'est inscrit à cet item.

8. Prochaine séance : 8 septembre 2025

La prochaine séance du Comité de toponymie aura lieu le 8 septembre 2025.

9. Levée de la séance

Il est proposé par Isabelle N. Miron

Appuyé par Johanne Légaré

Et résolu que ce comité lève la séance à 13 h 29.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres du présent comité, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière



PRÉSIDENT
Gilles CHAGNON



SECRÉTAIRE
Sélina BEAUMONT-DEMERS

